



Clermont-Ferrand

Fiche d'identité

Serge GODARD (PS)

Puy-de-Dôme (63)

142 968 habitants

Date d'engagement : 2003

La Ville de Clermont-Ferrand s'est déjà distinguée trois fois aux Rubans du développement durable pour son chemin de promotion des énergies renouvelables (2005), son Agenda 21 et sa politique d'achats durables (2007 et 2009). Actualisé une première fois en 2007, l'Agenda 21 doit être révisé en 2011, en cohérence avec le Plan Climat, la politique d'achats responsables, le Plan pluriannuel d'investissement et les nouvelles obligations issues des lois Grenelle.

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

Impulsion politique	Serge Godard, Maire et vice-président de la Commission Développement Urbain Durable et Environnement de l'AMGVF, a ratifié la Convention des Maires en 2009 puis le pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales en 2011. En interne, il a confié le pilotage de l'Agenda 21 à Odile Vignal, 12 ^{ème} adjointe à l'écologie urbaine et au développement durable. Les autres élus municipaux sont mobilisés soit dans le cadre de leur délégation, soit en tant que présidents des 14 Conseils de la vie locale. Serge Godard préside également la Communauté d'agglomération, qui conduit son Plan Air-Energie-Climat Territorial. Comme Odile Vignal, il est membre du syndicat d'élaboration du SCOT (107 communes).
Pilotage du projet	La Ville dispose d'instances souples et évolutives pour le pilotage politique et technique du développement durable : - le Bureau municipal réunit le Maire et ses 17 adjoints. Un bilan de l'Agenda 21 y est présenté chaque année, ainsi que les autres projets liés : Bilan Carbone, PCET. - le Comité de pilotage « développement durable » des élus, présidé par Odile Vignal et réunissant les élus volontaires et le DGS, se réunit chaque trimestre pour faire le point sur les divers projets de développement durable. Il examine notamment le tableau de bord de l'Agenda 21. D'autres Comités de pilotage ponctuels se créent selon les projets de développement durable. - des Comités techniques sont créés en fonction des projets en cours : achats responsables, convention des maires, pacte d'Istanbul, ... Ils rassemblent l'adjointe, les élus et services concernés, le DGS, et la Mission Environnement santé. - la Mission énergie, écologie urbaine et environnement (MEEE) a remplacé en 2011 l'ancienne Mission Environnement Santé. Rattachée à la DGS. Elle intègre l'Agenda 21, le PCET, l'énergie et les risques majeurs.¹
Mobilisation des équipes internes	La mobilisation interne autour du développement durable s'opère à travers les modes d'informations classiques : rubrique du journal interne dédiée aux gestes et pratiques éco-responsables, réunions des directeurs et du DGS à l'issue des Comités de pilotage. 20 personnes ressources sur le développement durable ont été désignées au sein des services pour relayer les informations, faire des rappels, collecter des informations pour

¹ En 2011 a été créée également la Direction de la commande publique et de la qualité du service, qui prend la suite du service achats marchés (SAM) et de la mission achats des services techniques (MAST), anciennement chargés des achats responsables.



	alimenter les indicateurs de l'Agenda 21 et élaborer des documents de communication. Dans les journées de formation des cadres, la Direction Environnement Santé intervient sur thèmes « document unique », « marchés écoresponsables » et « plan de continuité des services ». L'évaluation de 607 marchés publics passés par la Ville de mi-mai 2008 à mi-juin 2010 a montré que tous les services sont désormais concernés par l'intégration de critères développement durable dans les commandes publiques.
Education et mobilisation des partenaires et des citoyens	La Ville met en place des conventions pluriannuelles avec des partenaires de son territoire pour la sensibilisation et la mobilisation des citoyens : - convention avec le CPIE Clermont-Dômes sur l'éducation au développement durable auprès de 473 jeunes des groupes scolaires et centres de loisirs, - actions de sensibilisation et de communication auprès des scolaires et du grand public liées aux opérations de la Ville (Abeille Sentinelle, coopération décentralisée, plan Loire grandeur nature, ...).
Concertation avec les parties prenantes	Tout au long de l'année, l'Agenda 21 permet de décliner concrètement les propositions citoyennes qui émergent dans le cadre des 14 Conseils de la vie locale (CVL). Les CVL sont présidés par un élu et animés par le service Politique de la Ville. Ils rassemblent des habitants (volontaires ou tirés au sort), des représentants d'associations et 3 élus municipaux. Chaque CVL se réunit au moins 3 fois par an sur un thème défini par les habitants, en présence des services, élus ou partenaires de la municipalité concernés. Parmi les sujets qui ont déjà été abordés figurent la biodiversité en ville, la mobilité, l'hébergement d'urgence, la coopération décentralisée, l'accessibilité, la culture, les sports, la santé, ... En 2011, la finalisation du nouveau plan d'actions s'appuiera sur : - la désignation des porteurs de projets (référents et contributeurs), - des groupes techniques de travail transversal sur les fiches actions Agenda 21, - les CVL, qui devront se prononcer sur la nouvelle mouture de l'Agenda 21 et pourront par la suite mettre à leur ordre du jour des actions spécifiques.
Evaluation	En 2010, la Ville a fait évaluer son Agenda 21 avec une AMO extérieure pour animer une réflexion interne des directions. Elle a tiré des pistes d'évolution et de révision de son plan d'actions. Une évaluation externe pourra ensuite être conduite pendant la mise en œuvre du nouveau plan d'actions via des enquêtes de satisfactions ou de connaissance auprès des habitants, pour aider à son amélioration continue. Pendant la réactualisation de son Agenda 21 en 2011, la Ville a révisé les indicateurs en cherchant à les rationaliser au sein d'un tableau de bord qui comportera : - des indicateurs de suivi par action, - des indicateurs de résultat par volet de l'Agenda 21, basés sur les enjeux pré-identifiés, les objectifs définis et les indicateurs de rapport d'activité déjà renseignés par les directions depuis 2008. La Ville présentera son premier rapport de développement durable avec le rapport préalable du budget 2012. Ce rapport s'appuiera sur les rapports d'activités des directions, élaborés annuellement depuis 2008, et sur les actes et orientations pris en matière de développement durable (Bilan carbone, convention des maires).

Vision stratégique et plan d'actions

Axes stratégiques et plan d'action	L'Agenda 21 actualisé présente 32 actions, organisées autour des cinq finalités du cadre de référence des Agenda 21. Ce nouveau sommaire² répond à la commande des élus locaux, des priorités nationales (adaptation au changement climatique, biodiversité, handicap) et aux mesures du Grenelle. Le nouvel Agenda 21 est en cours de finalisation : la priorisation des actions et la définition des fiches actions doivent être réalisées par les groupes techniques de travail transversal et les contributions des CVL. Une fois validé par le Maire et acté en Bureau des adjoints, il sera traduit financièrement dans le PPI.
Articulation des	Le Plan Climat Energie Territorial est en cours de réalisation : ce document devra intégrer les

² Pour mémoire, le programme précédent se déclinait en 3 thèmes, 12 orientations et 25 actions : Une gouvernance participative et éco-citoyenne ; La valorisation des ressources locales, moteur du développement durable ; Un projet urbain durable, qualité de vie et solidarité.

politiques publiques	préconisations du Bilan Carbone, les actions concernées de l'Agenda 21, les axes fixés par la Convention des Maires et se coordonner avec d'autres documents tels que le PLU, le SCOT et le PCET régional. La Ville est également membre du Club Développement durable de Clermont communauté, où les 21 communes de l'agglomération présentent leurs actions et leurs documents tous les deux mois. Clermont-Ferrand est active dans le réseau régional Plateforme 21.
Partenariats	L'Agenda 21 cite les élus de la Ville et de Clermont Communauté, les services, les représentants de l'État et du monde associatif, les bailleurs sociaux, les universités et les grandes écoles, l'Ademe, l'Aduhme... Récemment, la Ville a développé d'autres partenariats avec les entreprises : celles du bâtiment sur la gestion des chantiers propres, sur l'insertion de personnes en difficultés. Ses conventions avec ErDF et GrDF sont en ligne sur le site officiel de la Ville.

Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
Exemplarité de l'administration	Réduction du poids carbone des achats, préconisé par le Bilan Carbone patrimoine et services	Le bilan carbone préconise : - la réduction de l'empreinte écologique des fournitures de bureau (matériaux recyclés, écolabel, produits rechargeables, produits à faible consommation électrique...) - la rationalisation des achats permettant de n'acheter qu'un type de produit pour un usage - faire évoluer le cahier des charges des entreprises par une forte introduction de l'écoresponsabilité - l'introduction de l'écoresponsabilité dans des événements organisés ou soutenus par la Ville et les promouvoir : mise en place d'une charte écoévénement
	Achat d'un logiciel informatique permettant de limiter la consommation énergétique des ordinateurs : il devra permettre des gains de consommation énergétique allant jusqu'à 25%	- 1^{ère} phase d'essai sur 120 ordinateurs : 50% de gains énergétiques - mise en place 1er mars 2011 : - 1 021 494 kWh économisés du 1er mars au 27 mai 2011 - un planning énergétique géré de manière centralisée va permettre de mettre en veille les ordinateurs non utilisés
	Récupération de chaleur dans les eaux usées	projet d'expérimentation en cours d'élaboration par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement
	Achat d'un système de télégestion de l'éclairage public	opérationnel fin 2011 et achevé en 2012
	Méthode et outil de la politique d'achats durables : la fiche navette	la fiche navette a été abandonnée au profit de la concertation car elle s'est avérée trop lourde à gérer
Lutte contre le réchauffement climatique	Réduire de 10% les consommations d'énergie dans les bâtiments publics grâce au renforcement de l'efficacité énergétique, « cinquième combustible »	- isolation des bâtiments : plus de 27 000 m² de combles isolés, remplacement de menuiseries - modernisation du parc de chaufferies : 5 en 2010 ; 13 en 2011 ; 11 en 2012. - modulation de la puissance pour l'éclairage public et de la puissance du parc informatique
	Réalisation de diagnostics énergétiques et thermographie sur des bâtiments communaux	depuis 2007, ont été thermographiés 5 groupes scolaires, un logement de fonction, une partie du réseau de chaleur du quartier de la Gauthière, un réseau de chauffage interne à un groupe scolaire, la Maison des sports et 450 bâtiments dans 78 groupes
Préservation des ressources et de la	Poursuite des conventions avec le Conservatoire des espaces et	- nettoyage de la source de la Poix dans le cadre des chantiers d'automne organisé par le CEPA

biodiversité	paysages d'Auvergne (CEPA)	et inscription à l'inventaire du patrimoine géologique remarquable d'Auvergne - édition d'une cartographie des corridors écologiques sur la ville
	Partenariat sur les périmètres des champs captants du Val d'Allier et partenariat dans le cadre du plan Loire grandeur nature	- restauration d'un pâturage équin sur 3,9 hectares de prairies inondables - création d'un sentier de découverte canalisant la fréquentation des lieux - expérimentation d'une sylviculture extensive - reconversion d'une zone de culture de 1,6 hectare par des plantations d'essences forestières - un site fermé aux véhicules pour éviter les dépôts sauvages de déchets - restauration de corridors écologiques par la plantation de 500 m de haies doubles et de 450 m d'arbres de haut-jet (à développement important) - démarche pédagogique scolaire et grand public, campagnes d'information et de sensibilisation et édition d'une plaquette
	Signature du pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales en mai 2011	participation au forum mondial de l'eau en 2012
Lutte contre les exclusions et les discriminations	Intégration des personnes en situation de handicap	- nomination en 2008 d'un chargé de mission ressources humaines, également référent handicap pour l'emploi
	Signature d'une convention avec le FIPHP (fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) en 2009 Objectif : atteindre voire dépasser le taux légal de 6% d'agents municipaux porteurs de handicap Accessibilité des espaces et des équipements publics	- mise en relation avec des associations locales représentatives des personnes handicapées - maintien dans l'emploi et intégration des personnes en situation de handicap - accompagnement personnalisé de l'agent - sensibilisation auprès des élus - formation des cadres et du personnel municipal - actions de communication interne et externe sur la politique municipale - 3 artères suivant la ligne du tramway vont voir leur infrastructure modifiée - mise en accessibilité de 465 bâtiments prioritaires suivis de 63 autres
Soutien aux filières de l'économie sociale et environnementale	Convention de partenariat avec ErDF	accords cadres pour la période 2009-2011 portant sur la maîtrise de la demande d'énergie, la protection de l'environnement et du patrimoine urbain, la promotion de l'utilisation de véhicules propres, l'amélioration de la qualité des chantiers, la cartographie et la transmission numérique des données
	Convention de partenariat avec GrDF	accords cadres pour la période 2008-2011 portant sur la maîtrise de l'énergie, le respect de l'environnement, les véhicules propres, l'accès au gaz, la qualité de vie, l'innovation, la sécurité
Education au développement durable	Actions ponctuelles pendant la SDD	- actions CPIE et DEA : 473 élèves - actions du Muséum d'histoire naturelle : 937 personnes
	Education des enfants à la préservation de la biodiversité dans le cadre du programme « Ciboulette »	3765 élèves sensibilisés depuis 2008
	Adhésion au Collectif régional à l'éducation à l'environnement	- participations aux réunions - soutien financier aux géosciences d'avril 2011

	Actions de prévention santé auprès des écoliers par les infirmières scolaires de la Ville, dans le cadre du programme « Charade »	3691 (depuis 2003) + 1507(depuis 2005) + 873 élèves (depuis 2007) sensibilisés
	Signature de la convention avec l'UNAF en avril 2010 « Abeille sentinelle »	- 2 récoltes de miel (juin et octobre 2010), 2 autres en juin et automne 2011
Coopération internationale	Echanges avec les 9 collectivités partenaires : Aberdeen, Bizerte, Braga (Portugal), Gomel (République Bélarus), Marrakech, Norman (U.S.A), Oviedo (Espagne), Regensburg (Allemagne) et Salford (Angleterre)	- envoi et accueil des délégations techniques spécialisées dans différents domaines (culturel, sportif, économique...) afin de préparer des projets en commun - soutien aux projets locaux à vocation internationale - information du public sur l'évolution des activités internationales de la Ville

Communication et promotion territoriale

Communication institutionnelle	La Ville de Clermont-Ferrand a créé une rubrique développement durable sur son site Internet officiel, et y valorise l'Agenda 21 (programme d'actions de 2007) ainsi que ses partenaires et ses outils de démocratie participative. Actuellement, elle ne communique pas sur l'évaluation et l'actualisation de son Agenda 21.
---------------------------------------	--

Commentaires

Contact :

Martine Jacquet
Mission écologie urbaine, énergie, environnement
04 73 42 60 66 - mjacquet@ville-clermont-ferrand.fr